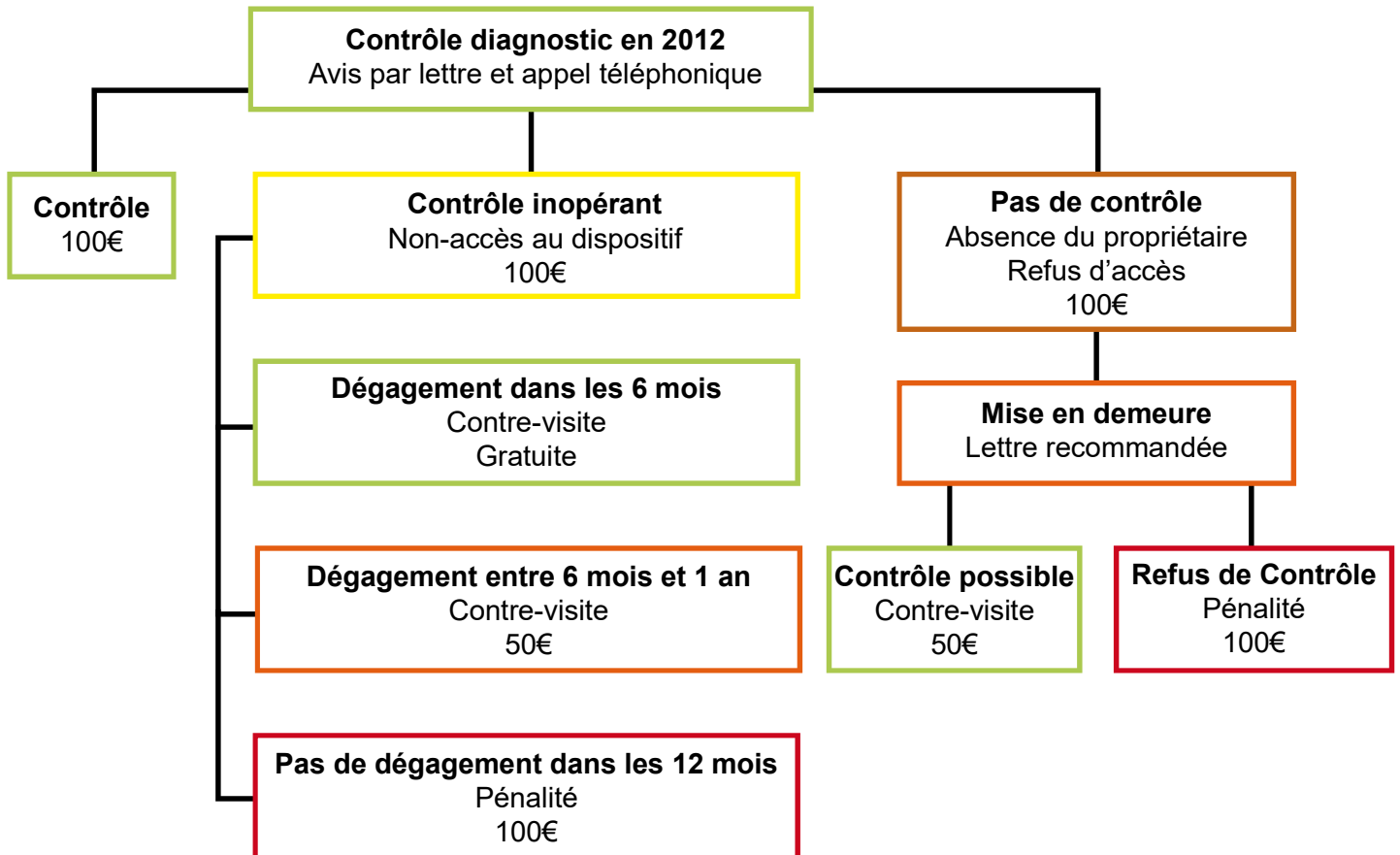


Le contrôle diagnostic



Grille tarifaire SPANC :

Contrôle conception/implantation	80€ TTC
Contrôle exécution	85€ TTC
Contrôle diagnostic	100€ TTC
Contrôle périodique de bon fonctionnement	100€ TTC
Contre-visite (après un an non accès aux dispositifs)	50€ TTC
Contre-visite (après refus d'accès aux dispositifs)	50€ TTC
Pénalité accès propriété	100€ TTC
Pénalité travaux non effectués	100€ TTC
Pénalité pour entretien non réalisé	50€ TTC
Majoration pour non respect du délai de paiement	25€ TTC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Fabien LEPRÉTRE, technicien SPANC

☎ 03.84.20.54.50

✉ spanc@cc-villersexel.fr